



DOMAINE SANTÉ

SAGE-FEMME

OBJECTIFS

La sage-femme exerce une profession médicale à compétences définies. Dotée d'un pouvoir de diagnostic et de prescription, elle effectue le suivi gynécologique de prévention et de la contraception des femmes. Elle assure également le suivi de la grossesse, la réalisation de l'accouchement et les suites de naissances des femmes et des nouveaux-nés en bonne santé.

ORGANISATION

La durée des études est de 5 ans : 3 années de diplôme de formation générale en sciences-maïeutiques permettant l'obtention d'un grade licence, puis 2 années de diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques permettant l'obtention du diplôme d'État de sage-femme et d'exercice professionnel ayant grade de Master (II).

La formation est dispensée en 1^{ère} année dans une UFR des universités de Tours ou d'Orléans dans laquelle existe un accès santé. Elle peut se dérouler au cours d'un PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) à l'UFR de médecine de Tours ou au cours d'une L.AS (Licence d'option Accès Santé) entre la 1^{ère} et la 3^{ème} année de celle-ci sur les universités de Tours et Orléans. Les 4 années suivantes sont effectuées à l'école régionale de sages-femmes de Tours, rattachée à l'Université de Tours et au CHU de Tours.

La formation dispensée en alternance au cours de ces 4 années, permet à l'étudiant d'effectuer 94 semaines de stage dont 18 semaines de stage interné en master II.

Les étudiants au cours de leur Master ont le statut d'agent public à mi-temps et sont rémunérés pour le service rendu en stage.

COMPÉTENCES

Après avoir suivi cette formation, l'étudiant sera capable de :

- ▶ Effectuer le suivi gynécologique de prévention et la prescription de la contraception
- ▶ Réaliser une IVG médicamenteuse
- ▶ Conduire une consultation prénatale
- ▶ Organiser et animer une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité
- ▶ Diagnostiquer et suivre le travail d'une parturiente, réaliser l'accouchement et surveiller ses suites
- ▶ Pratiquer l'examen clinique de la mère et du nouveau-né
- ▶ Réaliser une réanimation néonatale du nouveau-né
- ▶ S'engager dans la promotion et la prévention de la santé des femmes, des nouveau-nés et des familles
- ▶ Organiser et gérer dans son environnement professionnel les ressources humaines, logistiques, financières et administratives mises à disposition
- ▶ Communiquer efficacement dans un contexte pluriprofessionnel.

PROFIL POUR REUSSIR

Avoir le sens du contact et de l'écoute

Être rigoureux

Être altruiste

Avoir un bon équilibre physique et psychologique.

CONDITIONS D'ACCÈS

Par le PASS : Pour être admis en PASS, il faut postuler sur Parcoursup. Le PASS est validé suite à la réussite des épreuves écrites. Pour être admis en 2^{ème} année des études de maïeutique, il faut avoir validé les épreuves écrites du PASS en 1^{ère} session et les épreuves orales d'admission en filière MMOPK (ou être admis comme grand admissible). Le PASS ne peut être effectué qu'une seule fois.

Par la L.AS : Pour être admis en L.AS, il faut postuler sur Parcours Sup. La L.AS est validée suite à la réussite de l'ensemble des épreuves écrites et de l'option santé. Cette option santé peut s'effectuer entre la 1^{ère} et la 3^{ème} année de la L.AS. Une fois acquise, elle reste validée pour l'ensemble de la Licence. Pour être admis en 2^{ème} année d'études de maïeutique, il faut avoir validé l'ensemble des épreuves de l'année en cours en 1^{ère} session ainsi que l'option santé et les épreuves orales d'admission en filière MMOPK (ou être admis comme grand admissible).

Par les passerelles nationales : Pour être admis par les passerelles, il faut avoir un diplôme équivalent à un master ou plus, ou être professionnel de santé avec un diplôme au moins équivalent au grade Licence. Le dossier d'admissibilité est déposé, pour la Région Centre-Val de Loire, à l'UFR de médecine de Tours. Pour être admis en 2^{ème} année ou en 3^{ème} année des études de maïeutique, après avoir réussi l'admissibilité sur dossier, il faut réussir l'épreuve orale d'admission.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

OBSTÉTRIQUE, MAÏEUTIQUE, DÉMARCHE CLINIQUE, DIAGNOSTIC ANTÉNATAL ET MÉDECINE FOETALE

- ▶ Conduire la surveillance prénatale de la grossesse
- ▶ Mener la surveillance prénatale de la grossesse
- ▶ Organiser et animer une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité
- ▶ Dépister et participer à la prise en charge des pathologies associées à la grossesse
- ▶ Dépister et participer à la prise en charge des pathologies obstétricales
- ▶ Diagnostiquer, suivre le travail, réaliser l'accouchement et surveiller ses suites
- ▶ Participer à la prise en charge des urgences médicales rencontrées en obstétrique
- ▶ Réaliser la surveillance de situations spécifiques de la grossesse, du travail et de l'accouchement et des techniques obstétricales
- ▶ Prescrire les échographies nécessaires à la surveillance de la grossesse et interpréter les comptes rendus
- ▶ Réaliser une échographie obstétricale de dépistage (vérification de la présentation, le bien-être foetal et la localisation placentaire, etc.)
- ▶ Participer aux activités de diagnostic anténatal et de médecine foetale.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

NÉONATOLOGIE - PÉDIATRIE

- ▶ Dépister et participer à la prise en charge des pathologies et urgences néonatales
- ▶ Participer à la prise en charge des nouveau-nés affectés par une pathologie maternelle
- ▶ Savoir accueillir un nouveau-né dans les suites d'un accouchement (à la maternité et hors maternité)
- ▶ Maîtriser les gestes techniques nécessaires à la réanimation néonatale
- ▶ Assurer efficacement la réanimation d'un nouveau-né et en fonction des situations particulières rencontrées (asphyxie, prématurité, gémellité, inhalation méconiale, malformations congénitales, etc.)
- ▶ Aspects éthiques

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

GYNÉCOLOGIE - SANTÉ GÉNÉSIQUE DES FEMMES ET ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION

- ▶ Mener une consultation de suivi gynécologique de prévention (contraception, IST...)
- ▶ Accompagner ou orienter les femmes dans les périodes pré, per et post-IVG
- ▶ Dépister et participer à la prise en charge des pathologies gynécologiques
- ▶ Organiser et animer une séance collective d'information auprès d'adolescents sur la sexualité, la contraception et les infections sexuellement transmissibles

- ▶ Aborder la sexualité lors d'une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention
- ▶ Prévenir et dépister les violences faites aux femmes
- ▶ Participer aux activités d'assistance médicale à la procréation
- ▶ Participer au service sanitaire des étudiants en santé
- ▶ Dépister et participer à la prise en charge des pathologies gynécologiques.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

PHARMACOLOGIE

- ▶ Prescrire les médicaments, examens complémentaires nécessaires au suivi gynéco-obstétrical effectué par la sage-femme.
- ▶ Connaître et/ou approfondir les bases pharmacologiques des traitements pour chaque pathologie et chaque prévention abordée
- ▶ Connaître les propriétés pharmacocinétiques des médicaments chez la femme enceinte, le nouveau-né
- ▶ Connaître les critères de choix d'un médicament pour optimiser un traitement médicamenteux et éviter les accidents iatrogènes
- ▶ Connaître les bonnes pratiques des prescriptions médicamenteuses
- ▶ Connaître les éléments de la surveillance thérapeutique médicamenteuse
- ▶ Appréhender la variabilité de la réponse thérapeutique : notion de terrain, associations médicamenteuses
- ▶ Connaître les outils d'aide à la prescription, à l'évaluation de l'observance d'un traitement
- ▶ Connaître les prescriptions de thérapeutiques non médicamenteuses.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

SANTÉ PUBLIQUE

- ▶ Prévenir, informer éduquer dans les domaines de la maïeutique, l'obstétrique, la gynécologie et la néonatalogie.
- ▶ Dépister les situations à risque médico-psycho-social et orienter.
- ▶ Participer aux réseaux de soins en lien avec sa pratique
- ▶ Connaître l'organisation des systèmes de santé en Europe
- ▶ Connaître la situation périnatale en France
- ▶ Connaître les différentes structures de soins (hospitalières, extra-hospitalières, psychiatriques)
- ▶ Connaître les grands programmes de prévention et de dépistage en périnatalité (dépistages néonataux, dépistage des cancers de la femme, vaccinations, etc.)
- ▶ Connaître les démarches éducatives liées aux pathologies rencontrées en périnatalité
- ▶ Connaître les grandes menaces sanitaires
- ▶ Connaître et participer à la gestion du risque
- ▶ Connaître l'évaluation du fardeau des maladies dans les populations.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, MANAGEMENT ET LANGUE ÉTRANGÈRE

- ▶ Dépister et participer à la prise en charge des troubles psychologiques et psychiatriques
- ▶ Encadrer une équipe soignante et travailler en collaboration
- ▶ Participer à l'encadrement et à l'évaluation des étudiants
- ▶ Développer une réflexivité sur ses pratiques et son développement professionnel
- ▶ Approfondir ses connaissances sur la psychologie et les affections psychopathologiques du nourrisson et de l'enfant afin de dépister des situations de vulnérabilité et d'orienter la femme ou le couple dans le réseau de périnatalité
- ▶ Acquérir les connaissances nécessaires au dépistage, à l'orientation et à la participation de la prise en charge des femmes présentant des troubles psychopathologiques et psychiatriques
- ▶ Connaître les bases légales et les priorités de la politique de santé régissant le système de santé français et de protection sociale, ainsi que les principes de son pilotage et ses limites
- ▶ Connaître les dimensions organisationnelles des professions, l'organisation du travail, les collaborations interprofessionnelles, la gestion et l'administration
- ▶ Acquérir des connaissances sur l'organisation territoriale du système de santé et des soins (coopérations, contractualisations, etc.)
- ▶ Acquérir ou approfondir des connaissances de base en économie de la santé
- ▶ Approfondir ses compétences en langue étrangère

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

RECHERCHE

- ▶ Réaliser une recherche documentaire, une revue de la littérature
- ▶ Réaliser une analyse critique des données existantes
- ▶ Réaliser un mémoire de fin d'études

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS (UE)

CLINIQUE / STAGE

- ▶ L'acquisition des compétences spécifiques et transversales décrites dans le référentiel métier et compétences de sage-femme
- ▶ La maîtrise du raisonnement clinique
- ▶ La mise en relation et la cohérence entre les enseignements dispensés et les stages
- ▶ L'ouverture vers les différents modes d'exercice de la sage-femme
- ▶ La réalisation du projet professionnel de chaque étudiant

POURSUITE D'ÉTUDES

L'étudiant titulaire du Diplôme d'État de sage-femme peut effectuer au cours de sa formation initiale à Tours un double cursus en sciences humaines ou biologie médicale lui permettant d'obtenir un Master I scientifique et d'accéder après à un Master II scientifique et à une filière doctorale dans la spécialité choisie. Pour les praticien-nes les études peuvent être complétées par des DU ou DIU permettant d'acquérir une expertise complémentaire à leur pratique (DU gynécologie médicale, échographie, acupuncture, homéopathie...).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les sages-femmes peuvent exercer en tant que :

▶ Libéral

Dans leur propre cabinet, seul ou à plusieurs sages-femmes ou en Maisons de santé pluridisciplinaire.

▶ Salarié

Établissements de soins publics ou privés : dans des hôpitaux publics principalement.

Fonction publique territoriale : dans les services de santé et de petite enfance (ou PMI).

INFORMATIONS

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P) 02 47 36 81 70
www.univ-tours.fr/moip